

COMPOSITION DU CONCOURS SUR TITRES
DE MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MEDICALE DE CLASSE NORMALE

DU 27 JANVIER 2025

Le Directeur du CH de Cornouaille :

- Vu le code de la santé publique
- Vu le code général de la fonction publique
- Vu le décret n° 2017.1260 du 9 août 2017 portant statut particulier des corps médico-techniques de catégorie A de la fonction publique hospitalière,

DECIDE :

Article unique : Le jury du concours sur titres de Manipulateur d'Electroradiologie organisé le 27 janvier 2025 au Centre Hospitalier de Cornouaille est constitué ainsi :

- **M. Arnaud SANDRET**, *Directeur des Ressources Humaines et des Relations Sociales, CH Cornouaille, Président*
- **Mme Anne EL RASSI**, *Cadre Supérieur de Santé, Pôle Plateau médico-technique et Hospitalisations non programmées, CH Cornouaille*
- **Monsieur Loïc LACOUDRE**, *Manipulateur Cadre de Santé, Radiothérapie, CH Cornouaille*
- **Madame Nathalie FERNANDES**, *Manipulateur Cadre de Santé, Radiologie, CH Cornouaille.*

Quimper, le 16 NOVEMBRE 2025

P/Le Directeur
Arnaud SANDRET,

